



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL des 6 et 7 avril 2018

Séance du 6 avril 2018

Présents :

Président : Christian Palierno
Thierry Albertin ; Jacques Barraud ; Patrick Beaussart ; Bruno Bellet ; Pierre Blanchard ;
Sophie Bodin, Anne Boileau Demaret ; Patrick Cannet ; Claude Chantereau ; Jean-René
Chevalier ; Jacques Dollé ; Jean Douilly ; Guy Dusseaux ; Robert Geneste ; Jean-Luc Guillot ;
Sébastien Huré ; Thibaut Huriez ; Françoise Lopicque ; Guy Letrot ; Michel Martin ; Jacqueline
Momal ; Rémi Monneret ; Virginie Poupin ; Sonia Prodhomme ; André Quignon ; Claude
Raeckelboom ; Jacques Ray ; Jacques Sorieux ; Jean-Michel Talba ; Renan Thepaut ; Kevin
Vanlioglu ; Marion Vayre ; Miguel Vicens.

Excusés :

Patrick Gillmann ; Eric Le Deuc ; Patrick Lustremant ; Christian Rigaud ; Bernard Tramoni.

Assistent :

Bernard Bousigue, Directeur technique national ;
Odile Perrier, Directrice générale des services ;
Sylvie Selliez, Médecin fédéral national ;
Thomas Chevalier, Directeur général des services adjoint.

Invités :

Jean-Claude Decret, Directeur du haut-niveau.

*

* *

Le Président, Christian Palierno, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Sébastien Huré, nouveau membre du Conseil fédéral, en remplacement de Cédric Mirault, démissionnaire.

Le Président poursuit en demandant un ajout à l'ordre du jour de ce Conseil fédéral, en vertu de l'article 10.2 du Règlement intérieur de la FFTT.

Suite à la publication de la lettre de Guy Letrot, à des propos tenus par certains des proches du président et aux malaises qui s'en sont suivis, le Président souhaite l'inscription de deux points en début de séance :

- un vote de confiance envers le Président (point 0.1) ;
- évoquer le fonctionnement du Bureau exécutif (point 0.2).

Par plus des deux tiers des voix, le Conseil fédéral accepte l'ajout des deux points à l'ordre du jour (28 oui, 3 non et 2 abstentions).

Intervention de Jean Douilly, président de la ligue Hauts-de-France, au nom de l'ensemble des présidents de ligue, réunis en début d'après-midi du vendredi 6 avril 2018 au siège de la FFTT.

Il ressort de cette réunion :

« un fort sentiment de colère et de tristesse, voire d'inquiétude.

Nous convenons de maladroites de part et d'autre dans la gestion des conflits actuels entre élus. A l'unanimité, nous déplorons de nombreux problèmes administratifs actuels dans la gestion des ressources humaines.

Nous invitons les élus à renouer des relations de travail positives et à penser à l'intérêt général du tennis de table.

Nous souhaitons qu'il soit mis un terme à ces dysfonctionnements et que chacun prenne ses responsabilités, sans quoi nous serions amenés à prendre les nôtres.

A l'unanimité des présidents de ligue présents. »

Point 0.1 – Vote de confiance envers le Président

Par ce vote, le Président veut savoir s'il répond encore aux attentes du Conseil fédéral. Pour lui, il est nécessaire de lever l'incertitude afin de lui permettre de continuer en toute sérénité à mener à bien les grands dossiers entrepris comme la refonte de SPID, la réussite de la Coupe du Monde, la hiérarchisation des moyens...

Le vote a lieu au scrutin secret.

Nombre de voix du Conseil fédéral : 33

Le Conseil fédéral confirme sa confiance au Président par 24 oui, 7 non et 2 nuls.

Le Président remercie le Conseil fédéral.

Il assure de son plein investissement pour construire et faire évoluer le tennis de table avec les régions. Pour cela, une instance des présidents de ligues représentative sera instaurée.

Point 0.2 – Modification de la composition du Bureau exécutif

« Lors de la première réunion du mandat, le Conseil fédéral élit en son sein, au scrutin secret en favorisant la parité, un Bureau exécutif dont la composition est fixée par le règlement intérieur... » (article 16 du Règlement intérieur - Élection du Bureau Exécutif).

Selon le principe juridique de droit public du parallélisme des formes, le Président propose :

- de retirer deux membres du Bureau exécutif, Jean-René Chevalier et Guy Letrot.
- d'intégrer deux nouveaux membres au Bureau exécutif, Virginie Poupin et Kevin Vanlioglu ;

Jean-René Chevalier, élu depuis 1988, s'exprime en soulignant qu'il a toujours œuvré dans l'intérêt du tennis de table. Il regrette la décision du Président qui ne va pas dans le sens de la sérénité demandée par les présidents de ligue. Il ajoute que les divergences qu'il a avec le Président n'excluent pas de pouvoir travailler ensemble.

Guy Letrot ne tient pas à s'exprimer davantage, tout a été écrit. Il déplore qu'une décision aussi importante n'ait pas été communiquée avant la réunion du Conseil fédéral.

Les deux votes suivants ont lieu au scrutin secret.

Nombre de voix du Conseil fédéral : 34

Le Conseil fédéral approuve la sortie du Bureau exécutif de Jean-René Chevalier et Guy Letrot par 20 oui, 12 non, 1 blanc et 1 nul.

Le Conseil fédéral approuve l'entrée dans le Bureau exécutif de Virginie Poupin et Kevin Vanlioglu par 20 oui, 12 non et 2 nul.

La composition du Bureau exécutif est modifiée en ce sens.

Point 1 – Stratégie du Haut Niveau (Bernard Bousigue – Jean-Claude Decret)

Jean-Claude Decret, directeur du haut niveau, vient faire un point d'étape, à mi-olympiade, sur les performances des équipes de France et les perspectives à consolider en vue des jeux olympiques de 2020.

Depuis le retour de Rio, il a fallu :

- faire l'apprentissage des JO
- apprendre les leçons d'une contre-performance globale ;
- positiver les échecs ;
- savoir rebondir et estimer les moyens pour décrocher une médaille olympique.

Dans un contexte mouvant, l'avenir du haut niveau est conditionné par un projet olympique partagé par l'ensemble de la fédération et par des moyens renforcés. C'est :

- accepter une augmentation des coûts et du nombre des compétitions ;
- favoriser la gestion de la performance plutôt qu'une gestion financière du haut niveau ;
- prendre en compte le contexte international contraignant généré par la réforme du classement,
- permettre les réformes nécessaires des calendriers avec la mise à disposition partielle des joueurs en année pré-olympique.

Les objectifs :

- une médaille olympique à Tokyo pour les garçons ;
- une médaille olympique en double mixte à Paris en 2024.

Mais la médaille olympique passe obligatoirement par la protection des joueurs à l'approche des compétitions de référence pour leur permettre de participer à des stages de préparation de plus en plus longs. Un calendrier sportif adapté est donc indispensable.

Le Président conclut l'intervention de Jean-Claude Decret en affirmant que la stratégie du haut niveau présentée sera une priorité fédérale, puisque nous sommes une fédération olympique.

Point 2 – Modification du règlement du critérium fédéral et réforme du championnat de France seniors (Jacques Barraud)

Critérium fédéral – Chapitre 2 : déroulement de l'échelon national

Les principales modifications pour la Nationale 1 sont :

- suppression des tableaux concernant les benjamins et les minimes
- suppression des tableaux non qualificatifs aux France
- tableaux cadets, juniors et seniors, messieurs et dames, en deux catégories A et B
- règles de constitution des tableaux
- tableaux juniors au meilleur des 5 manches en poules et 7 manches en tableau final

Pour la Nationale 2, modification de l'article III.205.2 – Déroulement sportif

... A l'issue de chacun des 3 premiers tours de l'échelon national 2 :

- les joueurs le 1^{er} du tableau seniors accède obligatoirement à la nationale 1 ;
- les joueurs premiers des tableaux cadets et juniors accèdent à la nationale 1 ou peuvent, s'ils le désirent, ne pas accéder à la nationale 1, mais dans ce cas ils disputent en nationale 2 le tableau d'âge immédiatement supérieur...
- les joueurs premiers des tableaux minimes et benjamins de chaque groupe en nationale 2 accèdent au tableau d'âge immédiatement supérieur en nationale 2...

... A l'issue du dernier tour de l'échelon national 2 :

- les joueurs le 1^{er} du tableau seniors accèdent à la nationale 1 pour la saison suivante. Il peut demander à rester en nationale 2 ;
- les joueurs premiers des tableaux cadets et juniors accèdent à la nationale 1 pour la saison suivante s'ils restent dans la même catégorie d'âge... Ils peuvent demander à rester en nationale 2 : dans ce cas ils jouent le 1^{er} tour de la saison suivante en nationale 2 dans le tableau d'âge immédiatement supérieur.
- les joueurs premiers des tableaux minimes et benjamins de chaque groupe en nationale 2 accèdent au tableau d'âge immédiatement supérieur en nationale 2 pour la saison suivante ...

Le Conseil fédéral adopte les modifications des articles des règlements sportifs concernant la N1 et l'article III.205.2 concernant la N2, par 32 oui et 2 abstentions.

Titre IV – Championnat de France seniors

IV.103 - Qualification des joueurs en simples

Pour être qualifiés les joueurs devront être numérotés, soit de 1 à 1000 en messieurs et de 1 à 300 en dames au dernier classement officiel diffusé.

Les épreuves de simples comportent dans chaque catégorie soixante-quatre joueurs (~~messieurs et dames~~) en messieurs et trente-deux en dames, qualifiés de la manière suivante : ...

Cette décision allant à l'encontre de la politique de développement mise en œuvre pour le public féminin, Anne Boileau marque sa désapprobation à cette réduction.

Le Conseil fédéral adopte la modification de l'article IV.103 des règlements sportifs par 19 oui, 12 non, 2 abstentions et 1 refus de vote.

Compte-tenu de l'apparition des doubles mixtes aux jeux olympiques, le Conseil fédéral propose d'intégrer un tableau double mixte dans l'organisation sportive des championnats de France seniors et jeunes.

Le Conseil fédéral valide la proposition à l'unanimité.

Point 3 – Evolution du critérium fédéral N1 et N2 – saison 2018-2019 (Jean-Luc Guillot)

Une baisse importante des inscriptions au critérium fédéral e a été constatée depuis 2011 (-4035 inscrits), tendance qui se poursuit avec une perte de 1584 inscriptions en 2017. L'objectif d'une réforme du critérium fédéral vise à trouver des points d'harmonisation pour fidéliser les participants à cette épreuve.

Les points d'harmonisation envisagés pour la saison 2019-2020 :

- montées et descentes entre chaque tour, y compris en nationale 1, le choix étant laissé aux joueurs ;
- organisation par catégorie d'âge même si des tranches de classement peuvent être instaurées dans celles-ci ;
- autorisation d'une absence excusée par saison à tous les échelons : le joueur sera maintenu dans la division (dès la saison 2018-2019) ;
- permettre la mixité jusqu'en régional à condition que cela se fasse dans la même catégorie d'âge ;
- qualification des joueurs pour le 1^{er} tour de la saison suivante : en nationale 1 et 2, les joueurs seront qualifiés selon les points obtenus au critérium de la saison précédente ;
- placement des joueurs : en nationale 2, les joueurs seront placés en fonction du résultat du tour précédent pour les 4 tours.

Les pistes de fidélisation suggérées pour enrayer la perte des inscriptions au critérium fédéral :

- offrir la possibilité de participer au critérium fédéral avec la prise de la première licence traditionnelle ;
- créer un challenge des clubs ayant le plus d'inscrits au critérium fédéral ou ayant les meilleurs résultats,...
- inciter les départements à organiser des cérémonies de récompenses ;
- inclure dans le cahier des charges de la nationale 2 des podiums avec des médailles identiques sur tout le territoire ;
- améliorer la communication sur le critérium fédéral et les résultats ;
- avoir un nombre obligatoire d'inscrits au critérium fédéral pour l'obtention des labels.

A l'issue d'une discussion, il émane la nécessité de redéfinir la finalité du critérium fédéral. Le Conseil fédéral invite le groupe de travail à poursuivre sa réflexion.

Point 4 – Propositions d'évolutions du championnat Pro – saison 2018-2019 et horizon 2019-2020 (Jean-Luc Guillot)

Les différents groupes de travail constitués pour aboutir à la réforme du championnat Pro ont terminé leur réflexion qui donne lieu à un certain nombre de changements dans l'organisation sportive du championnat applicables dès 2018-2019 en ce qui concerne les conditions d'engagement et les conditions de participation au championnat Pro. L'évolution de la formule sportive et des périodes de mutation ne seront appliquées qu'en 2019-2020.

Le Conseil fédéral ne s'opposant pas à ces modifications, les règlements sportifs seront réécrits en ce sens.

Championnat Pro A et Pro B dames :

En raison des complications à constituer les divisions de Pro A et Pro B dames (abandon d'équipe, refus de montée,...) il a été proposé aux clubs participant de former une division unique dès la saison 2018-2019. L'opposition de deux clubs oblige à conserver la formule actuelle, au risque d'avoir une poule de Pro B dames de cinq équipes uniquement.

Le Conseil fédéral regrettant la position des deux clubs, souhaite que des informations juridiques et sportives soient recueillies afin de permettre une formule sportive bénéficiaire à l'intérêt du tennis de table.

Point 5 – Bilan financier des partenariats (Jean-René Chevalier)

Jean-René Chevalier fait le point sur les différents partenariats :

- club des partenaires : 8 membres ont adhéré en 2018 ;
- Ping Tour 2018 : sur les 8 univers, 6 ont été attribués ;
- contrat équipes de France 2016-2020 : Tibhar ;
- contrat sticker équipe de France 2016-2020 : Wack-Sport
- contrat balles 2016-2020 : Butterfly ;
- patronage des épreuves 2016-2020 : Cornilleau ;
- contrat revêtement sol 2016-2020 : Gerflor ;
- contrat boutique 2018 : Wack-Sport ;
- assureur officiel 2016-2019 : MMA

Ces contrats, ainsi que quelques autres partenariats plus modestes, représenteraient pour l'année 2018 :

- partenariats financiers : 277'900 €
- échanges marchandises : 187'400 €

Point 6 – Calculatrice du dirigeant, Koteez (Thibaut Huriez)

Ce point est décalé au Bureau exécutif du 1^{er} juin 2018.

Point 7 – Présentation du Ping Tour 2018 (Anne Boileau-Démaret)

Anne Boileau-Démaret communique les étapes du Ping Tour 2018.

Type 1 :

- 16 juin, Laval ;
- 30 juin, Bordeaux ;
- 7 juillet, Antibes ;
- 8 septembre, Albi.

Type 2 :

16 juin, Gien (45) ; 7 juillet, Lyon (69) ; 11-22 juillet, Parthenay (79) ; 1^{er}-2 septembre, Corbeil Essonnes (91) ; 8 septembre, Aubenas (07).

Type 3 :

8 mai, Cinq Mars La Pile (37) ; 2 juin, Vierzon (18) ; 9 juin, Sete (34) ; 9 juin, Niort (79) ; 10 juin, Flers (61) ; 23-24 juin, St Avertin (37) ; 23 juin, Flers (61) ; 29-30 juin, Chartres (28) ; juillet, Indre (36) - 18 dates ; 15 août, Salbris (41) ; 24 août, Jonzac (17) ; 26 août, Ormes (45) ; 1^{er} septembre, Orléans (45) ; 2 septembre, Tours (37) ; juin à septembre, Sarthe (72) - 10 dates.

Anne Boileau-Démaret sollicite la présence d'un membre du Conseil fédéral sur les étapes de type 1. Un appel à candidat sera effectué.

Point 8 – Critérium fédéral, tarif des catégories juniors (Claude Chantereau)

Ce point sera traité lors de la présentation des tarifs 2019.

Point 9 – Réflexions sur la licenciation (Christian Palierne)

Compte-tenu de l'heure tardive, ce point est reporté ultérieurement.

Séance du 7 avril 2018

Présents :

Président : Christian Palierno
Thierry Albertin ; Jacques Barraud ; Patrick Beaussart ; Bruno Bellet ; Pierre Blanchard ;
Sophie Bodin, Anne Boileau Demaret ; Patrick Cannet ; Claude Chantereau ; Jean-René
Chevalier ; Jacques Dollé ; Jean Douilly ; Guy Dusseaux ; Robert Geneste ; Jean-Luc Guillot ;
Sébastien Huré ; Thibaut Huriez ; Eric Le Deuc ; Françoise Lapicque ; Michel Martin ;
Jacqueline Momal ; Rémi Monneret ; Virginie Poupin ; Sonia Prodhomme ; André Quignon ;
Claude Raeckelboom ; Jacques Ray ; Jacques Sorieux ; Jean-Michel Talba ; Renan Thepaut ;
Kevin Vanlioglu ; Marion Vayre ; Miguel Vicens.

Excusés :

Patrick Gillmann ; Guy Letrot ; Patrick Lustremant ; Christian Rigaud ; Bernard Tramoni.

Assistent :

Bernard Bousigue, Directeur technique national ;
Odile Perrier, Directrice générale des services ;
Sylvie Selliez, Médecin fédéral national ;
Thomas Chevalier, Directeur général des services adjoint.

Invités :

Irène Scolan, expert comptable représentant le cabinet KPMG ;
Rémi Prunier, commissaire aux comptes représentant le cabinet ORCOM.

□□□

Le Président, Christian Palierno, ouvre la séance en rappelant l'importance de ce Conseil fédéral pour partie consacré aux finances, moment essentiel de la vie fédérale.

Il poursuit en rendant hommage à deux personnes récemment disparues, M. Lustremant, père de Patrick, et Guy Caussin, ancien joueur de l'AS Messine.

Le Conseil fédéral observe une minute de silence.

Point 1 – Informations du Président (Christian Palierno)

Informations liées à l'actualité

- Entretien avec le conseiller sport de l'Elysée (10 janvier) lors duquel ont été abordés :
 - « l'autonomie » des fédérations, l'Etat souhaitant moins s'impliquer ;
 - la reconnaissance des diplômes fédéraux ;
 - l'uniformisation du fonctionnement pour une professionnalisation ;
 - le scrutin de liste et le vote des clubs ;
 - un vrai statut du président et la fonction du DTN, un vrai chef de service.
- Rencontre avec le conseil de la ligue AURA avec pour sujet :
 - les excédents financiers de certains départements ;
 - la demande de prise des licences événementielles par les clubs ;
 - des règlements identiques pour toutes les compétitions et leur trop grand nombre ;
 - la difficulté pour faire des formations ;
 - la prise de licence individuelle hors club.

- Rencontre avec le Conseiller territorial Jeunesse et Sport de Wallis et Futuna et ses attentes :
 - une formation une fois/an (FOAD) ;
 - une aide à la détection ;
 - l'organisation de la prochaine Coupe des Outres Mer en 2019-2020 ;
 - une aide à l'emploi pour un cadre technique.
- Rencontre avec la présidente de l'USEP (15 janvier)
 - le module Educ'ping a eu franc succès ;
 - une manifestation sera organisée en Ile-de-France pour la coupe du monde axée sur la formation et le temps de jeu ;
 - la classification des missions pour les régions ;
 - revisiter la convention.
- Réunion des présidents de fédérations olympiques (1^{er} février) sur la gouvernance.

Informations diverses :

- Vœux de la ministre des sports (29 janvier) ayant pour thèmes :
 - la transformation historique du modèle sportif français ;
 - l'avenir avec les villes et les +/- régions ;
 - le sport-santé pour chaque français ;
 - le rayonnement du sport français (organisations, médailles) ;
 - le sport intègre.
- Jugement « affaire Dubois » : affaire close, indemnisée
M. Alain DUBOIS a été reconnu coupable des faits pour lesquels il était poursuivi et a été condamné à une peine d'emprisonnement de 5 mois avec sursis et à des dommages et intérêts à hauteur de 4320,79 €.
- Problème avec l'Ile de la Réunion (absence d'Assemblée générale de Ligue depuis 2016)
- Rencontre avec le président et le secrétaire général de l'ETTU (12 février), avec Claude Bergeret, concernant notamment les dates des championnats d'Europe 2019 à Nantes
- Discussion autour du rapport « Onesta » au CNOSF : vers une agence pour la haute performance ?
- Signature d'une convention avec les clubs de la Défense (compétitions, formations...)
- Réunion à Bordeaux pour les championnats du Monde vétérans : une autre dimension du tennis de table à la fois économique et par le nombre de participants.
- Réunion au CNOSF:
 - sur la gouvernance : vote des clubs ;
 - sur le statut des présidents de fédération et de ligue ;
 - sur l'éthique et la déontologie fondamentales (conflit d'intérêt des élus) ;
 - sur la cohérence des différents acteurs publics du sport sur les territoires.

Point 2 – Informations de la DTN (Bernard Bousique)

Concernant le haut niveau :

- les résultats internationaux sont satisfaisants avec la qualification de Bastien Rembert pour les JOJ, le quart de finale de l'équipe de France masculine à la Coupe du Monde en Angleterre et la victoire de Joe Seyfried en -21 ans aux internationaux d'Allemagne ;
- le nombre important de blessures est inquiétant mais les jeunes reviennent dans la course, ce qui est rassurant. Le groupe de jeunes s'étoffe ;
- sélection pour les jeux méditerranéens : Alexandre Robinot, Joe Seyfried et Léo de Nodrest.

Concernant les dossiers en cours :

- la convention d'objectif a été déposée le 26 mars. Elle sera instruite par la Direction des sports en avril et passera devant le comité d'experts en mai.

Concernant les cadres techniques :

- le séminaire des cadres technique à Biscarosse s'est déroulé dans d'excellentes conditions. La CPO a été passée au crible. Le travail en ateliers consacré à la production d'outils a dynamisé l'équipe ;
- une réunion des coordonnateurs de ligue est prévue le 17 mai avec comme ordre du jour les engagements des actions de la CPO.
- Jean-Luc Cherrier a fait valoir son droit à la retraite. Un recrutement est en cours sur un profil de chargé des politiques publiques.

Concernant la formation :

- cinq centres BP peuvent démarrer la formation. Celui de Paca/Occitanie est en cours d'habilitation.
- L'objectif est de permettre aux clubs de se professionnaliser afin d'accroître leur développement et ainsi autofinancer un poste.

Le Président tient à remercier officiellement l'équipe de la DTN qui a réalisé un gros travail pour fournir la convention d'objectif.

Point 3 – Retour sur les Bureaux exécutifs des 9 février et 9 mars 2018 (Christian Palierno)

Les deux procès-verbaux ont été diffusés au Conseil fédéral.

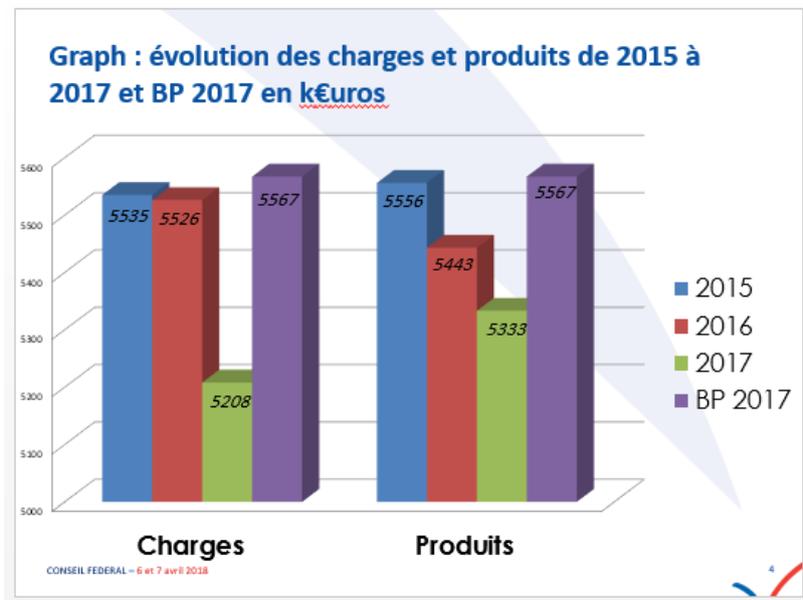
Ultimate Ping : la création d'une section Ultimate, en collaboration avec un groupe externe à la FFTT, pose des questions en raison du caractère commercial que ces responsables veulent lui donner.

Il sera peut-être alors nécessaire de développer cette nouvelle pratique en interne.

Point 4 – Bilan financier 2017 (Jacques Ray – Kevin Vanlioglu)

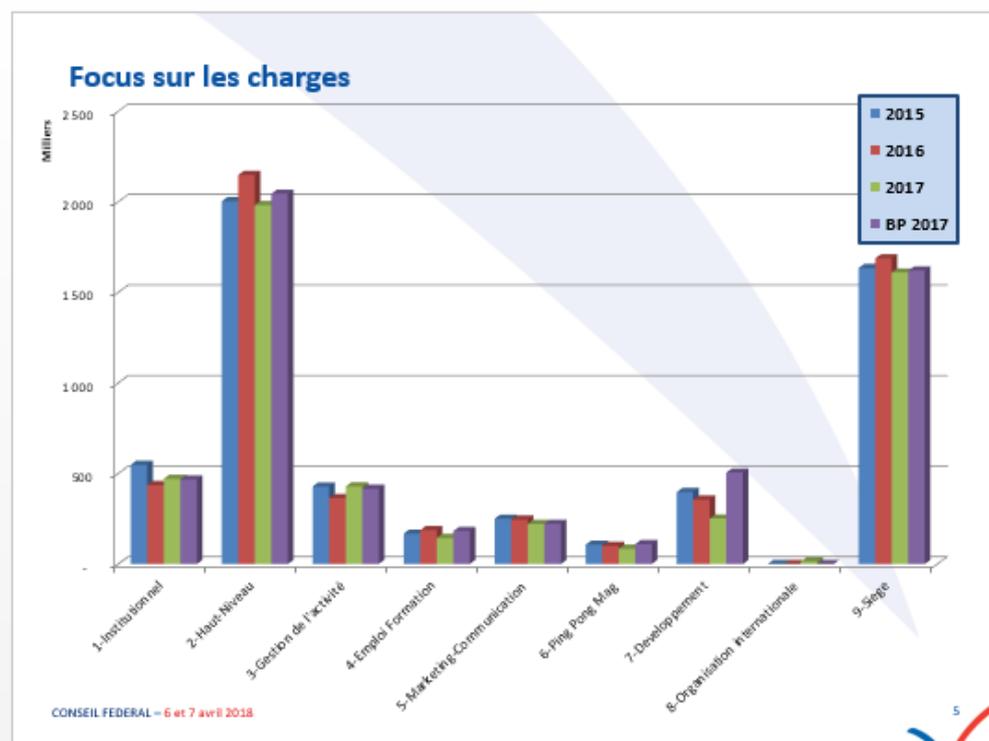
Résultat de l'exercice 2017				
	Réalisé 2016	Prévisionnel 2017	Réalisé 2017	≠ BP 2017
Charges	5 525 K€	5 567 K€	5 208 K€	- 359 K€
Produits	5 443 K€	5 567 K€	5 333 K€	- 234 K€
Résultat positif de 125 K€				

L'exercice 2017 fait état d'un résultat positif de 125 K€, grâce à des efforts conséquents supportés par tous les pôles de la Fédération ainsi que par les Ligues qui ont perçu en 2017 des aides de la FFTT en diminution.



On observe des écarts importants entre le budget prévisionnel 2017 et sa réalisation. Près de 360 K€ de charges en moins et 234 K€ de produits en moins, ce qui permet à la FFTT de dégager cet excédent.

LES CHARGES



Focus sur les charges

PÔLES	REALISE DEBITS 2015	REALISE DEBITS 2016	VARIATIONS 2015/2016	REALISE DEBITS 2017	VARIATIONS 2016/2017
1-Institutionnel	- 547 410	- 435 643	- 111 767	- 470 931	35 288
2-Haut Niveau	- 2 003 453	- 2 148 555	145 103	- 1 982 142	166 413
3-Gestion de l'activité	- 427 862	- 364 168	63 694	- 428 891	64 723
4-Emploi Formation	- 167 721	- 186 982	19 261	- 144 230	42 752
5-Marketing-Communication	- 249 870	- 245 783	4 087	- 221 682	24 101
6-Ping Pong Mag	- 106 688	- 100 280	6 408	- 84 562	15 718
7-Developpement	- 397 651	- 355 777	41 873	- 250 976	104 801
8-Organisation internationale			-	- 14 234	14 234
9-Siege	- 1 634 386	- 1 688 295	53 909	- 1 609 932	78 362
Total général	- 5 535 042	- 5 525 484	9 558	- 5 207 580	317 904

Principales évolutions :

>> Haut-niveau : baisse de 166k€

>> Développement : baisse de 105k€

>> Siège : baisse de 78k€

Focus sur les charges : Haut-Niveau

PÔLES	REALISE DEBITS 2015	REALISE DEBITS 2016	VARIATIONS 2015/2016	REALISE DEBITS 2017	VARIATIONS 2016/2017
2-Haut Niveau	- 2 003 453	- 2 148 555	145 103	- 1 982 142	166 413

Les principales variations sur le Haut-Niveau

LIBELLES	REALISE DEBIT 2015	REALISE DEBIT 2016	REALISE DEBIT 2017	VAR DEBITS 2015-2016	VAR DEBITS 2016-2017
02 Médical	- 119 121	- 132 475	- 100 114	13 354	- 32 361
03 Str permanente	- 382 755	- 420 929	- 416 628	38 174	- 4 301
04 Stages Sen Garçons	- 36 021	- 48 010	- 35 572	11 989	- 12 438
06 Comp Int Sen	- 239 336	- 279 233	- 218 429	39 897	- 60 804
07 Stages Jun Garçons	- 10 886	- 33 543	- 16 811	22 657	- 16 731
09 Comp Int jun	- 99 653	- 107 638	- 102 043	7 985	- 5 595
12 Comp Int jeune	- 73 472	- 86 505	- 85 231	13 032	- 1 274
TOTAUX				147 090	- 133 504

Focus sur les charges : Développement

PÔLES	REALISE DEBITS 2015	REALISE DEBITS 2016	VARIATIONS 2015/2016	REALISE DEBITS 2017	VARIATIONS 2016/2017
7-Developpement	- 397 651	- 355 777	41 873	- 250 976	104 801

Les principales variations sur le Développement

LIBELLES	REALISE DEBIT 2015	REALISE DEBIT 2016	REALISE DEBIT 2017	VAR DEBITS 2015-2016	VAR DEBITS 2016-2017
6 Féminisation	- 45 279	- 13 078	- 4 659	32 201	8 419
7 Dév externe	- 42 990	- 58 671	- 47 666	15 681	11 005
8 Dév Rég et Ter	- 166 311	- 154 106	- 72 496	12 206	81 610
91 Sport Santé	- 11 240	- 11 572	- 3 513	332	8 059
TOTAUX				28 395	- 109 093

Focus sur les charges : Siège

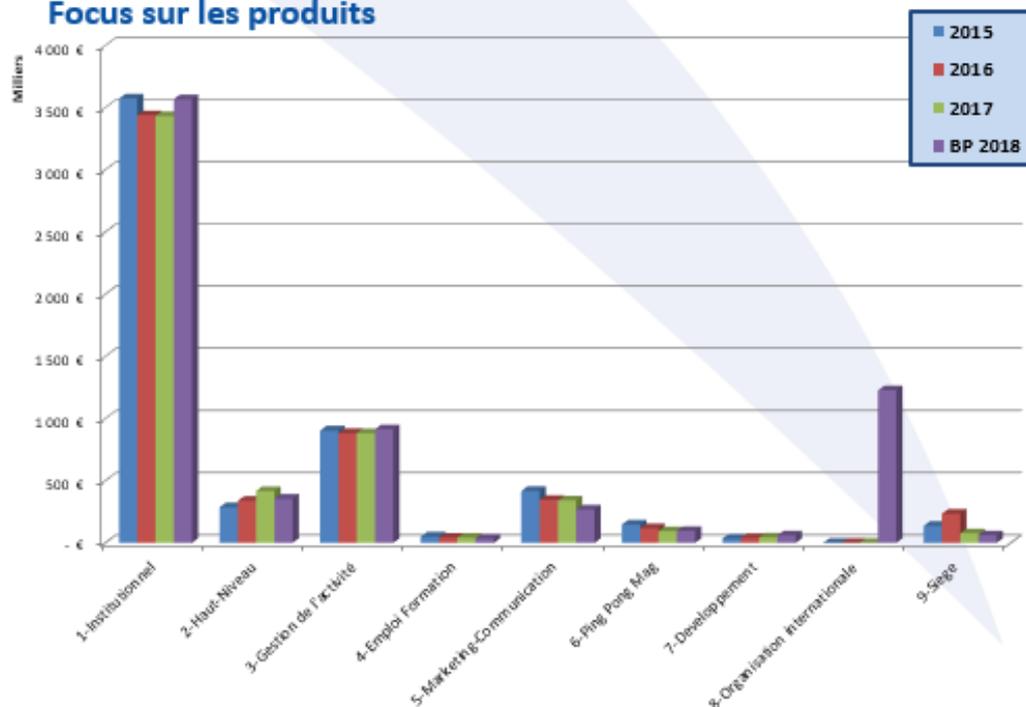
PÔLES	REALISE DEBITS 2015	REALISE DEBITS 2016	VARIATIONS 2015/2016	REALISE DEBITS 2017	VARIATIONS 2016/2017
9-Siège	- 1 634 386	- 1 688 295	53 909	- 1 609 932	- 78 362

Les principales variations sur le Siège

LIBELLES	REALISE DEBIT 2015	REALISE DEBIT 2016	REALISE DEBIT 2017	VAR DEBITS 2015-2016	VAR DEBITS 2016-2017
7 Ch/Prod except	- 14 133	- 43 522	- 533	29 389	- 42 988
9 Personnel	- 950 666	- 1 046 690	- 994 111	96 024	- 52 578
TOTAUX				125 413	- 95 567

LES PRODUITS

Focus sur les produits



Focus sur les produits

PÔLES	REALISE	REALISE	VARIATIONS	REALISE	VARIATIONS
	CREDIT 2015	CREDIT 2016	2015/2016	CREDIT 2017	2016/2017
1-Institutionnel	3 572 899	3 438 425	- 134 474	3 432 858	- 5 567
2-Haut Niveau	287 485	339 523	52 038	417 295	77 772
3-Gestion de l'activité	904 231	883 660	- 20 571	883 093	- 568
4-Emploi Formation	51 730	41 846	- 9 884	42 452	606
5-Marketing-Communication	418 115	346 057	- 72 058	341 684	- 4 373
6-Ping Pong Mag	148 320	118 400	- 29 920	94 898	- 23 501
7-Developpement	35 947	40 680	4 733	44 124	3 444
8-Organisation internationale			-	-	-
9-Siège	137 169	234 386	97 217	76 976	- 157 410
Total général	5 555 898	5 442 977	- 112 920	5 333 381	- 109 597

Principales évolutions :

>> **Siège : baisse de 157k€**

>> **Ping Pong Mag : baisse de 23,5k€**

>> **Haut-Niveau : hausse des produits pour 78k€**

Focus sur les produits : Siège

PÔLES	REALISE	REALISE	VARIATIONS	REALISE	VARIATIONS
	CREDIT 2015	CREDIT 2016	2015/2016	CREDIT 2017	2016/2017
9-Siège	137 169	234 386	97 217	76 976	- 157 410

Les principales variations sur le Siège

LIBELLES	REALISE	REALISE	REALISE	VAR CREDITS	VAR CREDITS
	CREDIT 2015	CREDIT 2016	CREDIT 2017	2015-2016	2016-2017
2 Services Extérieurs	12 648	8 293	1 559	- 4 355	- 6 734
7 Ch/Prod exceptionnels	15 054	50 047	951	34 993	- 49 096
8 Dot Amortissements et Provisions	41 801	108 010	16 066	66 210	- 91 944
TOTAUX				96 848	- 147 774

91k€ de dot amo correspond à une reprise de provision pour risque et charges de 80k€ effectuée en 2016

Focus sur les produits : Ping Pong Mag

PÔLES	REALISE CREDIT 2015	REALISE CREDIT 2016	VARIATIONS 2015/2016	REALISE CREDIT 2017	VARIATIONS 2016/2017
6-Ping Pong Mag	148 320	118 400	- 29 920	94 898	- 23 501

Les principales variations sur le Ping Pong Mag

LIBELLES	REALISE CREDIT 2015	REALISE CREDIT 2016	REALISE CREDIT 2017	VAR CREDITS 2015-2016	VAR CREDITS 2016-2017
2 Recettes	126 331	99 086	77 716	- 27 245	- 21 369
3 Publicité	21 989	19 314	17 182	- 2 675	- 2 132
				-29 920	-23 501

>> A mettre en concurrence avec une baisse des charges de 22k€ entre 2015 et 2017

Focus sur les produits : Haut-Niveau

PÔLES	REALISE CREDIT 2015	REALISE CREDIT 2016	VARIATIONS 2015/2016	REALISE CREDIT 2017	VARIATIONS 2016/2017
2-Haut Niveau	287 485	339 523	52 038	417 295	77 772

Les principales variations sur le Haut-Niveau

LIBELLES	REALISE CREDIT 2015	REALISE CREDIT 2016	REALISE CREDIT 2017	VAR CREDITS 2015-2016	VAR CREDITS 2016-2017
03 Str permanente	215 825	222 351	261 347	6 527	38 996
06 Comp Int Sen	5 384	37 545	44 321	32 161	6 776
09 Comp Int jun	7 926	3 752	8 552	- 4 174	4 800
12 Comp Int jeune	2 824	14 322	16 288	11 498	1 966
13 Détection	38 959	38 430	53 203	- 529	14 773
10 Stages PES Garc	3 980	7 449	18 210	3 469	10 761
TOTAUX				48 951	78 072

Evolutions des principales recettes

	2015	2016	2017	VARIATIONS 2016/2017
Licences & réaffiliations clubs	2 139K€	2 166K€	2 184K€	18K€
Subventions	1 361K€	1 227K€	1 216K€	-11K€
Subvention Ministère (CO)	1 266K€	1 148K€	1 149K€	1K€
Subvention "emplois-aidés"	29K€	27K€	15K€	-12K€
Subvention Siège C.R.I.F	18K€	18K€	18K€	0K€
Subvention C.N.D.S	18K€	18K€	18K€	0K€
Subvention Ministère de la justice	15K€	15K€	15K€	0K€
Subvention FSE	14K€			0K€
Compétitions	617K€	618K€	616K€	-2K€
Mutations	238K€	221K€	225K€	4K€
Marketing	376K€	307K€	256K€	-51K€
Production TV et internet	53K€	28K€	0K€	-28K€
Services payants	25K€	17K€	18K€	1K€
Patronage épreuves	27K€	19K€	20K€	1K€
Clubs des partenaires	43K€	30K€	32K€	2K€
Equipe de France	126K€	135K€	143K€	8K€
Revendeur/assureur	30K€	27K€	0K€	-27K€
Boulique	71K€	51K€	43K€	-9K€
Totaux	4 731K€	4 539K€	4 497K€	-43K€

Nous remercions toutes les parties prenantes ayant concouru à cette présentation et à ce résultat, les comptables pour les données, les services fédéraux, les élus en charge des différents pôles et le DTN. Nous remercions également les ligues qui ont fait des efforts considérables pour redresser les finances de la FFTT.

Le résultat excédentaire présenté aujourd'hui ne doit pas faire oublier la fragilité financière dans laquelle se trouve toujours la FFTT et nous devons prendre toutes les dispositions pour sortir de cette situation.

Présentation de la partie bilan 2017 (Irène Scolan - KPMG)

Bilan au 31 décembre 2017:

Actif	31/12/2017	31/12/2016	Passif	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations	2 474	2 614	Fonds associatifs	1 689	1 600
			Provisions IDR	42	57
			Emprunts et Dettes financières	478	615
Créances Clients	1 008	1 297	Dettes fournisseurs	560	637
Stocks et Autres créances	126	115	Dettes sociales et fiscales	407	412
Charges constatées d'avance	404	421	Autres dettes	1 560	1 659
Trésorerie Nette	724	533			
TOTAL	4 736	4 980	TOTAL	4 736	4 980

Dont Résultat
31/12/2016 : - 82 K€
31/12/2017 : 125 K€

Fond de roulement
31/12/2016 : - 342 K€
31/12/2017 : - 265 K€

Besoin de fond de roulement
31/12/2016 : - 875 K€
31/12/2017 : - 988 K€

Trésorerie Nette
31/12/2016 : 533 K€
31/12/2017 : 724 K€

Points principaux

- Actif : les immobilisations

Pas d'acquisitions significatives en 2017

- Les immobilisations en cours au 31/12/2017 :

- L'immobilisation en cours correspond au développement du logiciel SPID-D, présent depuis plusieurs années dans ce compte. Ce logiciel sera opérationnel en 2018, et devrait être sorti des immobilisations en cours le 01/01/2018 pour un montant de 86K€.

- Projet SPID-2 : les premières phases d'étude et de recherche de prestataire sont en cours au 31/12/2017 concernant la conception du nouveau logiciel. Les charges engagées représentent un montant de 78K€ en 2017.

Points saillants

Les créances et les dettes

- La facturation des licences et autres produits sont établies sur l'année civile conformément à l'annexe 3 de la circulaire fédérale de la saison 2017/2018. Au 31/12, il reste des créances à recevoir sur ces facturations. Les produits concernant la deuxième partie de la saison sportive (janvier à juin 2018) sont constatés d'avance.

- Les produits constatés d'avance présentent aussi cette année la billetterie de la Coupe du Monde pour un montant de 138 K€.

- Les autres dettes et autres créances n'appellent pas de remarques particulières.

La trésorerie

Les disponibilités s'élèvent à 724 K€ au 31/12/2017 :

- 302 K€ placés sur un CLS rémunéré (#764) contre 456 k€ en 2016 ;

- 307 K€ de trésorerie en compte courant contre 70 k€ en 2016 ;

- 97 K€ placés sur un nouveau compte bancaire créé pour la Coupe du Monde 2018 ;

- et 7 K€ en espèces (euros et devises, d'où la perte de change enregistrée en #666).

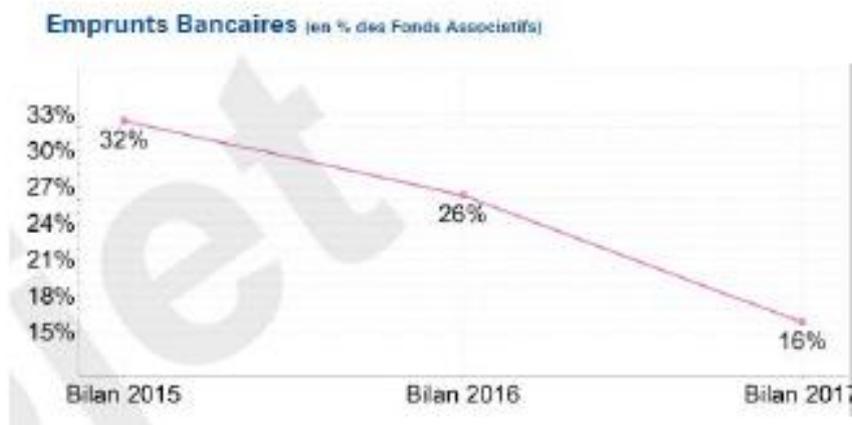
Analyse du tableau de flux de trésorerie au 31/12/2017 :

La trésorerie s'est améliorée entre la clôture 2016 et 2017 (+190K€). Ceci s'explique notamment par l'augmentation du délai de paiement fournisseurs (66 jours en 2017 contre 45 en 2016), ainsi que par la trésorerie Coupe du Monde pour 97K€ et l'amélioration du résultat d'exploitation.

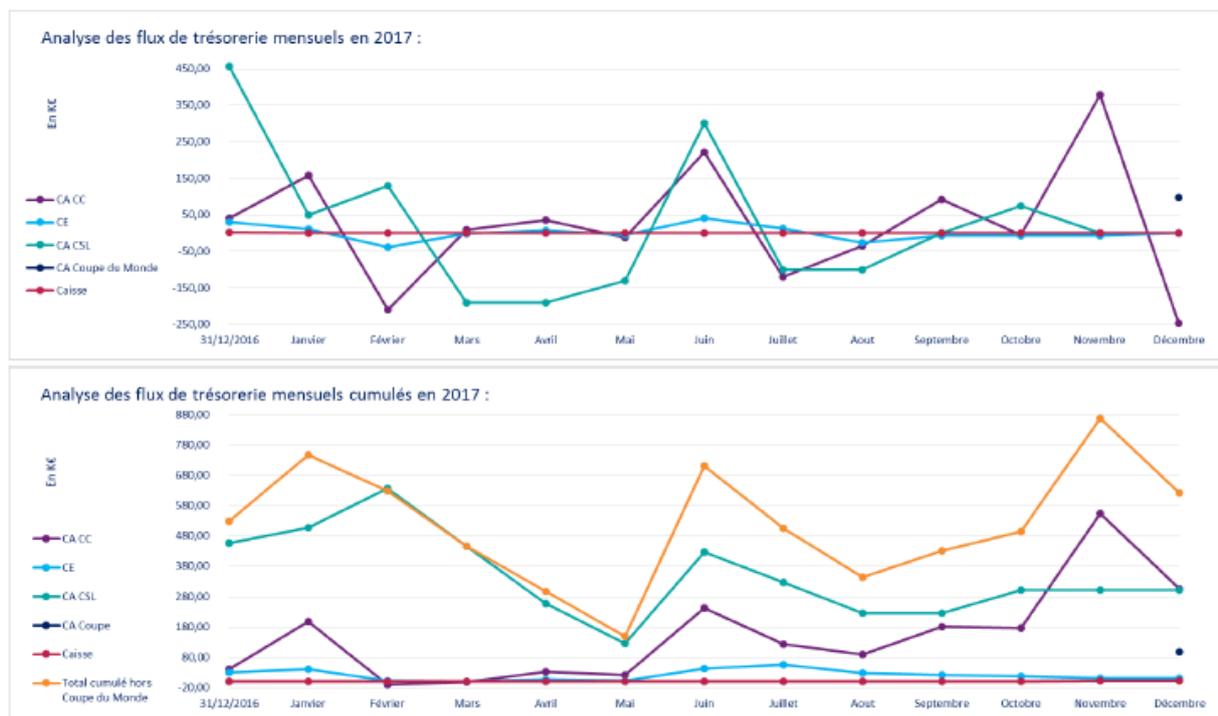
	31/12/2017	31/12/2016
<i>Trésorerie à l'ouverture</i>	533	830
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>	381	21
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>	-17	-140
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>	-174	-178
<i>Trésorerie nette à la clôture</i>	724	533

Trésorerie passive au 31/12/2017:

Les emprunts s'élèvent à 279 K€ à la clôture contre 421 K€. Aucun emprunt n'a été souscrit sur 2017 (142 K€ de capital remboursé sur 2017) :



Evolution de la trésorerie :



Résultats au 31/12/2017 - variations de résultat 2016 et 2017

FFTT 2017 - Chiffres clés		
en K€	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitations	5 292	5 351
Charges d'exploitations	(5 173)	(5 445)
Dont dotations aux amortissements	(155)	(148)
Résultat d'exploitation	119	(94)
Résultat financier	(8)	(9)
Résultat exceptionnel	15	102
Résultat net	126	(83)

Stabilité des produits d'exploitation par rapport à 2016 hors reprises de provision (+ 40 K€).

Les achats et charges externes varient à la baisse de 350 K€.

La baisse des charges sociales des cadres techniques : -70 K€.

La baisse des aides aux ligues : -85 K€. (Fusions).

La baisse des déplacements : -100 K€. (2016 participation aux jeux de Rio et au championnat d'Europe).

Baisse des diverses provisions liées au personnel : -50 K€.

Intervention du commissaire aux comptes (Rémi Prunier ORCOM)

Le calendrier est respecté pour la deuxième année consécutive.

Rémi Prunier recommande toutefois à la fédération de bien veiller au bon pilotage de la trésorerie afin d'anticiper les difficultés.

Ce sera un point de vigilance du cabinet Orcom.

Vote du bilan 2017

Le Conseil fédéral valide le bilan 2017 à l'unanimité.

Point 5 – Budget prévisionnel 2019 et perspectives 2020 (Jacques Ray – Kevin Vanlioglu)

Préambule à la présentation du Budget Prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel soumis à l'approbation du Conseil Fédéral fait apparaître un excédent situé dans le pôle institutionnel au point « 9 Conso Fonds associatif » pour 250k€ en 2019. Il est justifié notamment par les points suivants:

- Renforcer les fonds propres de la FFTT et ainsi :
 - o Envisager plus sereinement les investissements prévus (SPID V2, travaux au siège, etc...) : pour rappel le ratio de couverture des immobilisations par les fonds propres est inférieur au minimum acceptable, 1. 0.869 au 31/12/2016 et 0.892 au 31/12/2017.
 - o Détendre la trésorerie de la FFTT : le BFR se dégrade encore au 31/12/2017.
- Donner à la FFTT les moyens de soutenir les projets d'investissements locaux, notamment à travers le futur fonds d'investissement fédéral.

Malgré le résultat excédentaire obtenu sur l'exercice 2017, hormis le ratio d'endettement, les indicateurs financiers ne montrent pas d'évolution positive significative, au contraire certain BFR (besoin de fonds de roulement) et FRNG (fonds de roulement fonctionnel) se dégradent davantage au 31/12/2017.

Approbation et vote des budgets

Il a été un temps envisagé d'inscrire dans le projet de règlement financier le vote systématique des budgets des deux saisons suivantes, avec une éventuelle révision en n+1.

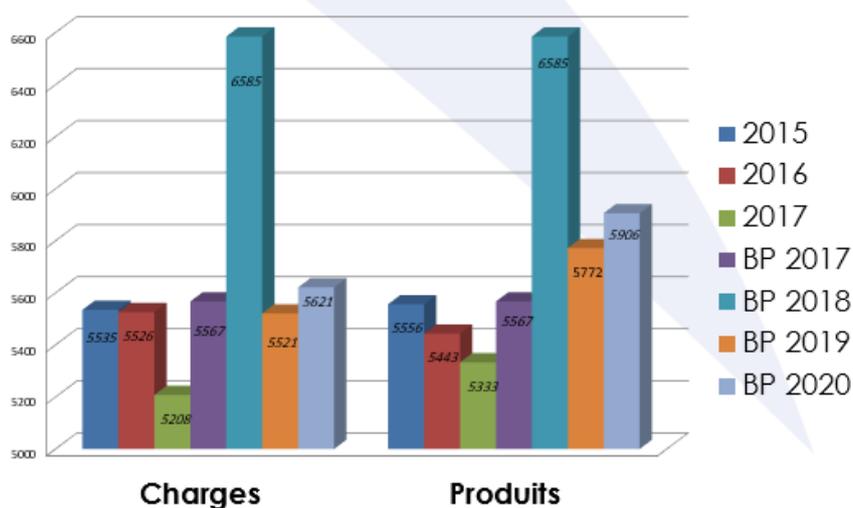
Les relecteurs du projet de règlement financier ont considéré que le vote de deux budgets pouvait devenir une contrainte importante pour la FFTT.

Il a donc été décidé de voter le budget N+1 et de présenter, sans vote, des perspectives N+2.

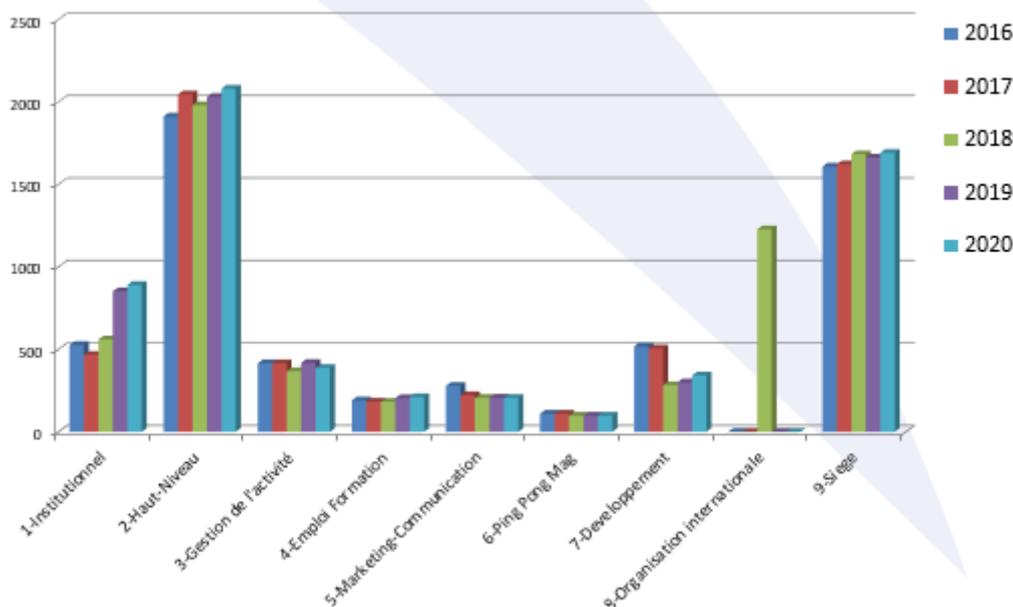
	Réalisé 2016	Réalisé 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Charges	5 525 K€	5 208 K€	6 585 K€	5 521K€	5 621K€
Produits	5 443 K€	5 333 K€	6 585 K€	5 772K€	5 906K€

Résultat prévisionnel de +250 K€ en 2019 et de +285k€ en 2020

Graph : évolution des charges et produits de 2015 à 2017 et BP de 2017 à 2020 en k€uros



Focus sur les charges prévisionnelles



Les investissements fédéraux

Immobilisations	Durée	Invest en 2018	Invest en 2019	Dotations prévisionnelles aux amortissements			
				2019	2020	2021	2022
Travaux siège	10		100 000	5 000	10 000	10 000	10 000
SPID V2	10	700 000			35 000	70 000	70 000
Immobilisations en cours	divers			125 000	113 000	100 000	98 000
Divers imprévus et petits investissements	divers			40 000	40 000	40 000	40 000
CRM	études et essais prévus en 2018	non défini					
Totaux				170 000	198 000	220 000	218 000

Financement de SPID V2

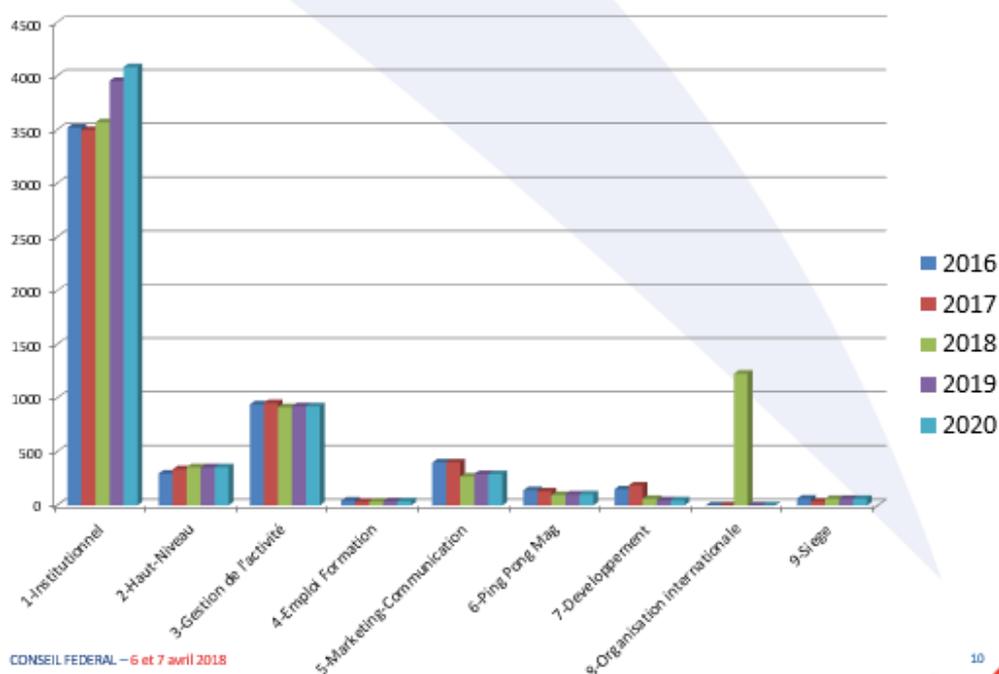
En partant d'un coût de 900'000 €, deux hypothèses :

- Recours à l'emprunt bancaire :
 - emprunt sur 10 années (taux 1,5 %)
 - coût du crédit : 69'748 €
 - mensualités : 8'081 €
 - conclusion : le coût global du projet augmente de 70'000€.
- Création d'un Fonds d'Investissement fédéral permettant d'éviter le recours à l'emprunt bancaire.
 - créer les conditions d'entrées et de sorties de fonds (alimenté par la FFTT, les ligues et comités) ;
 - garantir des disponibilités à court et moyen terme en cas de difficultés des ligues et comités ;
 - taux d'intérêt : 0% ;
 - conclusion : le coût global du projet n'évolue pas et permet de mieux utiliser les fonds du tennis de table.

Constat :

Il est préférable que les instances mutualisent leur trésorerie pour éviter le recours à l'emprunt partant du principe que les taux d'intérêts sur placements sont toujours plus faibles que les taux d'intérêts sur emprunts.

Focus sur les produits prévisionnels



Proposition de tarif des licences 2019-2020

pour le financement de SPID V2 puis sanctuarisation de ces produits pour les projets d'investissements fédéraux et déconcentrés :

- +2 € sur toutes les licences traditionnelles ;
- +1 € sur les licences promotionnelles vétérans/seniors/juniors ;
- +0,5 € sur les licences promotionnelles jeunes

Tarifs des mutations 2019-2020

Part FFTT	3 300 €	2 400 €	1 600 €	1 350 €	950 €	500 €
-----------	---------	---------	---------	---------	-------	-------

	F				
	n°1 à 10	n° 11 à 25	n°26 à 50	n°51 à 100	n° 101 à300
Part FFTT	1 850 €	1 250 €	1 100 €	950 €	500 €

PARTS FIXES FFTT

	M					
	19 et +	17 et 18	15 et 16	13 et 14	10 à 12	9 et -
Part FFTT	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €

	F			
	15 et +	13 et 14	10 à 12	9 et -
Part FFTT	15 €	15 €	15 €	15 €

La part fédérale sur les joueurs non numérotés pourrait être progressivement supprimée.

Les autres tarifs ne varient pas ou peu : voir fiche tarifs administratifs 2019-2020

Vote du budget prévisionnel 2019

Le Conseil fédéral approuve l'augmentation de la part fédérale sur le tarif des licences comme proposée par 23 oui et 10 non.

Le Conseil fédéral approuve les autres tarifs et le budget 2019 à l'unanimité.

Point 6 – Règlement financier (Jacques Ray – Kevin Vanlioglu)

Les principales évolutions concernent :

- la définition des responsabilités de toutes les parties prenantes : professionnels et élus ;
- la différenciation de l'engagement de dépenses, des paiements et de la gestion des notes de frais ;
- la constatation des recettes ;
- la redéfinition du processus d'élaboration budgétaire ;
- l'explicitation du budget d'investissements ou plan d'investissements ;
- l'instauration de règles de suivi et de contrôle budgétaire ;
- la création d'une commission de choix des prestataires, fournisseurs et partenaires (ancienne commission d'appel d'offre) et de l'ensemble des règles d'engagements de dépenses ;
- la création de la Commission d'Aide à la Gestion des Instances Déconcentrées (CAGID) ;
- la création d'un Fonds d'Investissement Fédéral : des investissements fédéraux solidaires et au service de toutes nos instances.

Le Conseil fédéral valide le règlement financier à l'unanimité.

Point 7 – Point d'étape de la CAGID (Claude Chantereau)

Depuis le début de sa mission qui vise à analyser la situation financière des ligues et des départements dans le but de prévenir de difficultés éventuelles, la CAGID a reçu et étudié les documents comptables de 8 ligues sur les 13 et de 54 départements sur 94.

Claude Chantereau a pu constater que la méconnaissance de la CAGID crée un sentiment de méfiance de la part des instances déconcentrées qui ne les incitent pas à fournir leurs documents financiers. Il souhaite l'envoi d'un courrier de la FFTT pour expliquer la mission de la CAGID et insister sur la nécessité de communiquer leurs documents.

Les premiers travaux de la CAGID ont abouti aux préconisations suivantes :

- courrier fédéral à destination des ligues et comités ;
- harmonisation des comptes de la comptabilité : comptes de la classe 6 et 7 de l'activité ;
- harmonisation de la date d'arrêté comptable : uniquement le 30 juin ou le 31 décembre ;
- non utilisation de la comptabilité « Dépenses - Recettes » : uniquement le plan comptable général ou le plan comptable des associations ;
- calendrier pour réception des états financiers.

Point 8 – Assemblée générale du 19 mai 2018 (Françoise Lapicque)

Le Conseil fédéral adopte à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée générale
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 décembre 2017
3. Allocution du Président fédéral
4. Compte-rendu d'activité du Secrétaire général
5. Modifications réglementaires
6. Remise du mérite fédéral bronze
7. Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier au 31 décembre 2017
8. Rapport du Commissaire aux comptes
9. Vote du rapport financier 2017
10. Affectation du résultat financier
11. Présentation du budget prévisionnel 2019 et perspectives pour 2020
12. Vote du budget prévisionnel 2019
13. Vote d'un emprunt (*somme à préciser par le Trésorier avant publication*)
14. Remise du mérite fédéral argent
15. Rapport du Directeur technique national
16. Rapport du Médecin fédéral national
17. Remise du mérite fédéral or
18. Point Coupe du Monde 2018
19. Clôture de l'Assemblée générale

Une remise de récompense supplémentaire est ajoutée pour remercier Michel Turck d'avoir développé la feuille de rencontres dématérialisée GIRPE.

Point 9 – Calendrier sportif saison 2018-2019 (Françoise Lapicque)

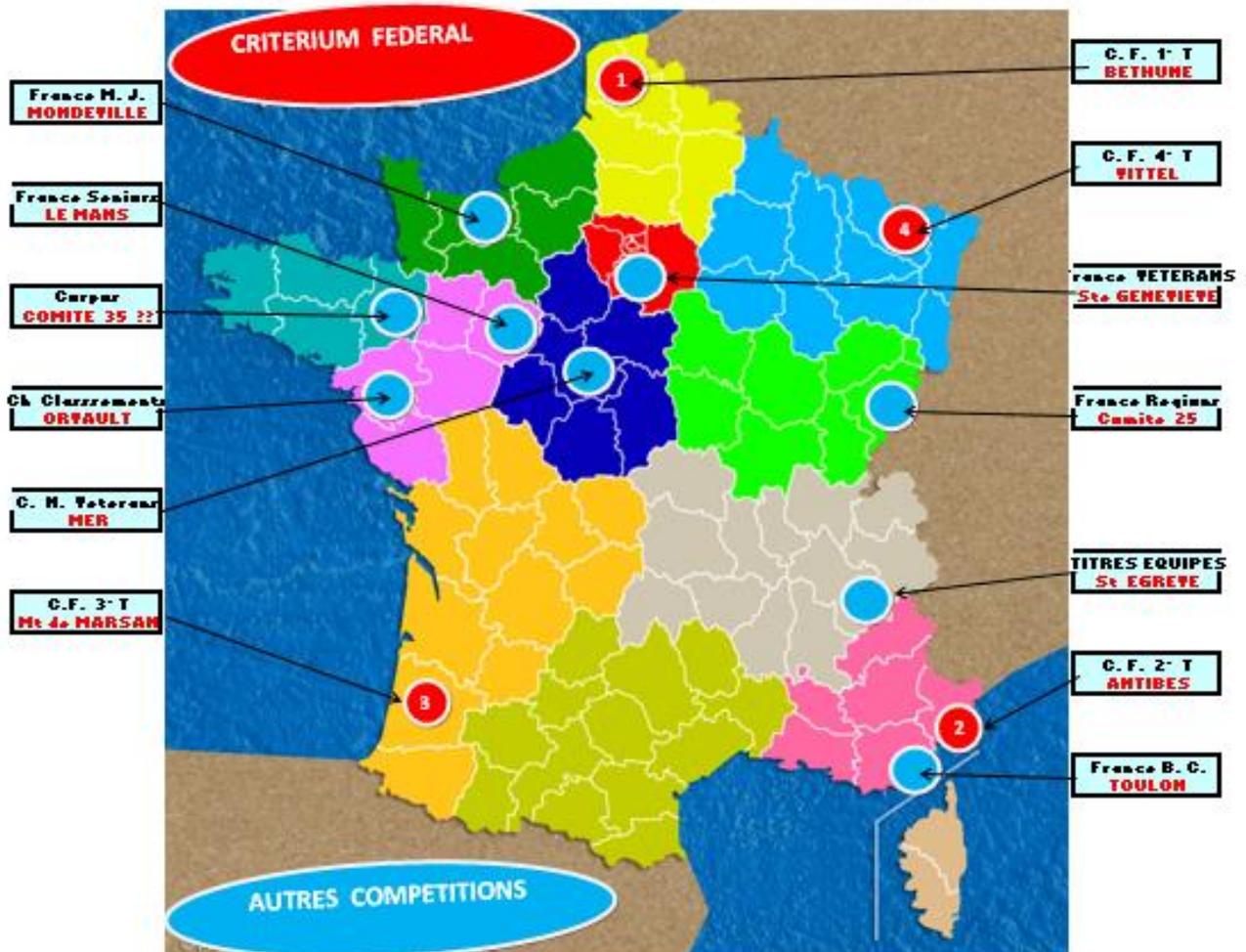
Présentation d'un projet de calendrier (V1) allongeant la première phase jusqu'au 20 janvier, permettant de prolonger la deuxième phase jusqu'au 20 mai. Il met en évidence des problèmes mis en évidence : durée insuffisante entre les deux phases pour la préparation de la deuxième, et fin du championnat après le début de la période de mutation.

Présentation d'un autre projet de calendrier (V2), plus « classique », mais permettant des périodes libérées pour la préparation des athlètes de haut niveau à la demande de la DTN.

Le Conseil fédéral valide la version V2 du calendrier sportif 2018-2019 à l'unanimité.

Le calendrier sera diffusé sur le site fédéral.

Point 10 – Finalisation des lieux de compétition – saison 2018-2019 (Jacques Barraud)



Point 11 – Coupe du Monde 2018 (Michel Martin)

Michel Martin fait le point sur l'organisation :

- vente des places presque complète
- recrutement des bénévoles complet
- animation, produits dérivés, arrêtés
- horaires définis avec l'ITTF
- buvettes vendues
- vente de stands : préparée, à envoyer
- partenaires : négociations en cours, avec des espoirs de concrétisation
- subventions : demandes faites auprès du CRIF et du CNDS, en attente de réponse
- droits TV : négociés

Point 12 – Modifications réglementaires (Françoise Lopicque)

Règlement intérieur :

- un article sur l'obligation de discrétion doit être ajouté.

Instance régionale de discipline ;

- les ligues seront alertées quant à la conformité de la composition de leur IRD.

Comité d'éthique :

- modification de l'article en préambule, à propos de « violence » : précision de « violence physique, verbale, psychologique ou sexuelle ».

Protection des données, à mettre en place avant le 25 mai : (Règlement Général sur la Protection des Données soit le RGPD) :

- le droit à l'oubli impose des modifications de nos procédures de licenciation (SPID), qui seront précisées dans les instructions administratives ;
- informations personnelles des licenciés ne peuvent pas être rendues publiques et communiquées de quelque manière que ce soit (sites Internet fédéral et des ligues, comités, banques de données...)
- des renseignements seront pris pour assurer nos données ;
- la possibilité de mutualiser le Délégué à la Protection des Données (DPD) avec les ligues sera étudiée.

Point 13 – Modifications des règlements sportifs (Claude Raeckelboom)

REGLES DU JEU

Chapitre 3 - Règlement pour les compétitions placées sous l'égide de la FFTT

Article 3.5.1.2

Les joueurs peuvent recevoir des conseils à tout moment sauf pendant les échanges, à condition que cela n'affecte pas la continuité du jeu (3.4.4.1) ; si une personne autorisée donne des conseils illégalement, l'arbitre doit brandir un carton jaune pour l'avertir qu'une autre faute de même nature entraînera son éviction de l'aire de jeu.

Le Conseil fédéral adopte la modification de l'article 3.5.1.2 des règles du jeu à l'unanimité.

REGLEMENTS SPORTIFS

Titre II : Championnat de France par équipes

Chapitre 3 – Championnat national dispositions communes

Article II.306 – Juge-arbitrage des rencontres et arbitrages des parties

... Pour chaque rencontre à domicile, deux arbitres officiels non joueurs doivent être mis à disposition du juge-arbitre par l'association recevant. **Pour les rencontres de nationale 1, 2 et 3 messieurs et pour les rencontres de nationale 1 et 2 dames, les arbitres doivent être titulaires au minimum du grade d'arbitre régional.**

Le Conseil fédéral adopte la modification de l'article II.306 des règlements sportifs par 23 oui, 2 contre et 4 abstentions.

Point 14 – Informations générales (Françoise Lopicque et Odile Perrier)

Concernant le secrétariat général :

- les statistiques ne sont présentées dans le dossier comme habituellement ; elles seront envoyées ultérieurement ;
- la circulaire administrative **et financière** est en cours de mise à jour.

Concernant le siège fédéral :

- le système de contrôle d'accès a été changé, comprenant l'enregistrement vidéo continu des caméras qui est conservé 2 mois ;
- l'aménagement de la salle de réunion du 4^e étage pour accueillir le Conseil fédéral a été modifié, et l'installation d'un système de visio-conférence y est en cours.

Concernant les dossiers juridiques :

- Affaire Canor : le 22 mars 2018, l'affaire a été plaidée devant la Cour d'Appel de Paris.
La Cour, qui n'avait pas pu prendre connaissance du dossier avant l'audience, a proposé aux parties de tenter une procédure de médiation.
A défaut de répondre favorablement à cette proposition, un arrêt sera rendu le 5 juillet 2018.
La FFFT ne souhaite pas une médiation.
- Affaire Bourget : l'audience du Tribunal administratif de Paris s'est tenue 7 février 2018 qui a rejeté la requête de Charles Bourget.
L'affaire a été mise en délibéré.
- Affaire CA Mayennais : un mémoire d'appel a été déposé au Tribunal administratif.
Le 4 avril 2018, désistement du CA Mayennais.

Concernant les ressources humaines :

- Personnel fédéral :
 - reprise de Marie-Claude Carlu (5 février 2018).
 - recrutement de Nicolas Guérin sur un CDD de remplacement de 3 mois ; fin du contrat : 30 avril 2018.
 - prolongation de l'arrêt maladie de Morgane Le Gall. Début des négociations pour une rupture conventionnelle.
 - arrivée le 9 avril 2018 d'Antoine Charleux, stagiaire sur la Coupe du Monde 2018
 - Thomas Chevalier est nommé DGS adjoint

- Concernant les informations générales :
 - Refonte de la convention d'entreprise pour :
 - lissage du 13^e mois
 - mise en place d'un compte épargne temps
 - Document unique d'évaluation des risques professionnels : en cours
 - Réflexion sur l'organisation des services administratifs : envoi des fiches projets

- Concernant Ping Pong Mag :

La revue fédérale a encore perdu des abonnés ce qui remet en cause son existence. Eric Le Deuc a accepté de prendre en charge l'étude d'une refonte de la revue avec pour objectif de diminuer les coûts et de revoir les recettes.

Un cahier consacré aux ligues est envisagé.

Fin du Conseil fédéral à 13h30.

Françoise LAPICQUE
Secrétaire générale

Christian PALIERNE
Président